



## **Les membres des sections locales des communications de l'Atlantique et les membres du personnel de bureau parviennent à une entente avec Bell sur le maintien des activités**

Mise à jour sur les négociations : Les négociations des employées et employés de Bell Aliant et du personnel de bureau de Bell

### **Le 10 février 2022**

Les comités de négociation des sections locales des communications de l'Atlantique d'Unifor et des employées et employés de bureau de Bell sont heureux d'annoncer la conclusion d'une entente sur le maintien des activités avec l'employeur. Les négociations débuteront le 15 février 2022 pour les membres du personnel de bureau alors que celles des employés de l'Atlantique débuteront le 18 février 2022.

Les deux unités de négociation ont conclu des ententes qui sont conformes aux protocoles d'entente précédents.

**Ces conventions satisfont aux exigences du Code canadien du travail (CCT) qui visent à préserver la santé et la sécurité des Canadiennes et des Canadiens en situation d'urgence, mais tous les membres maintiennent leur droit de grève comme dans toutes les conventions précédentes.**

*Qu'est-ce que le maintien des activités ?*

*Le maintien des activités est une entente procédurale, requise par le Code canadien du travail, 87.4(1), que le syndicat et l'employeur doivent négocier afin qu'en cas de grève ou de lock-out, l'atteinte immédiate et grave à la santé et la sécurité des Canadiennes et des Canadiens soient protégées.*

Bell a d'abord affirmé que pour parvenir à une telle entente, au moins 900 membres chez les employées et employés de bureau et 750 membres des sections locales des communications de l'Atlantique devaient demeurer au travail en cas de conflit de travail. **Ce sont votre solidarité et votre soutien qui ont rendu possibles ces premiers pourparlers et qui ont permis à vos comités de ne pas faiblir dans la défense de vos droits.**

Nous tenons à vous remercier pour votre patience au cours de ces derniers mois.

Votre section locale vous proposera d'autres moyens de vous informer, de vous mobiliser et de vous impliquer dans ces prochaines négociations.

**Les négociations débuteront ces prochaines semaines pour plus de 15 000 membres, dont les travailleuses et travailleurs des communications de l'Atlantique et les employées et employés de bureau, ainsi que nos collègues chez Bell Solutions techniques.**

Nous vous invitons à saisir cette occasion pour vous engager dans le processus pour cet important cycle de négociations.

En toute solidarité,

Comité de négociation des sections locales des communications de l'Atlantique d'Unifor  
Comité de négociation du personnel de bureau de Bell